



AUTOUILLET

Edito de Madame le Maire - Mars 2017

Chers Amis,


L'année 2016 vient de s'achever, laissant derrière nous les épreuves que notre pays a traversées. L'année 2017 s'annonce riche en événements pour notre démocratie – élections présidentielles, et législatives. Il convient de ne pas rater ces rendez-vous qui pourraient générer d'importants changements politiques et citoyens et donner un regain économique dont les communes, piliers de la république pourraient bénéficier. Néanmoins suite à la baisse des dotations et à l'augmentation des prélèvements de l'état, le budget 2017 sera compliqué à élaborer compte tenu de nos projets. En 2016, le contrat triennal de voirie s'est poursuivi par la rénovation de la route de Boissy et de la Haie Frogeay. Suite à un affaissement du plancher de la classe de l'école, nous avons été contraints à d'importants travaux imprévus, qui ont pu être réalisés pendant les vacances grâce à des subventions exceptionnelles du département et du Sénat. Les nouvelles constructions se poursuivent et nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles familles à AutoUILLET.

L'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2017.

Qu'elle vous apporte joie et bonheur ainsi qu'à tous vos proches.

Françoise Lénard

Retour sur la Fête du village en septembre



Le samedi 10 septembre en fin d'après midi nous étions une centaine d'Autouilletois à nous retrouver pour notre fête annuelle sur le terrain de sport où tentes et buffets avaient été dressés pour l'occasion. C'est toujours dans un esprit festif et convivial que se déroule cette soirée. Après l'apéritif, un copieux et délicieux « colombo de poulet » a été servi suivi des fromages et du buffet de desserts « maison » aussi appétissants que variés. Et comme chaque année, mais personne ne s'en lasse, Cécile nous a régales de ses savoureux beignets de potiron. Puis nous avons assisté au tant attendu splendide feu d'artifice sur des airs entraînants des années 80. Nos plus vifs remerciements aux personnes ayant contribué par leur aide à la réussite de cette fête.



La vérité sur l'augmentation de la Taxe foncière

Le président du Conseil départemental des Yvelines, Pierre Bédier, a adressé un courrier aux mairies à destination de tous les yvelinois afin d'expliquer les raisons qui ont contraint la majorité départementale à augmenter la taxe foncière.

«Depuis 2014, l'État a décidé de transférer une partie de son déficit, à hauteur de 11 milliards d'euros sur les collectivités locales.

Pour y parvenir, il réduit fortement la dotation globale de fonctionnement qu'il doit verser à ces collectivités en contrepartie des missions qui leur ont été transférées dans le cadre de la décentralisation.

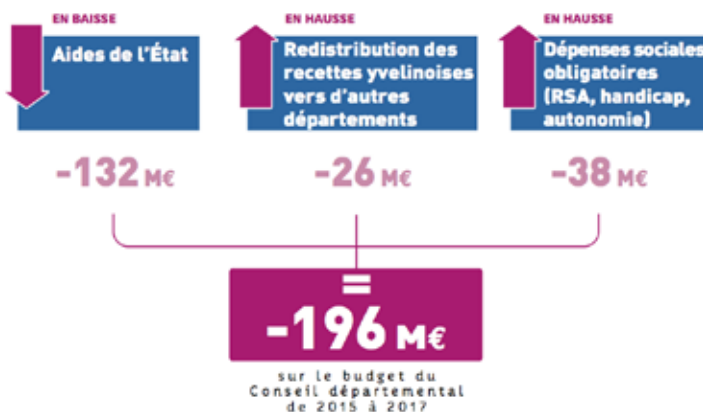
Pour la première fois, le Département doit faire appel à l'augmentation de la fiscalité pour poursuivre ses investissements dans les collèges, le logement, le numérique et les transports. Cela permettra de ne pas faire porter à nos enfants une dette trop lourde”, regrette Pierre Bédier.

Le département des Yvelines est, en proportion, le plus touché de France par cette baisse de dotation : en quatre ans à peine nous perdons 125 M€ c'est à dire environ 90% de la somme que l'État nous versait jusqu'en 2013 !

Lorsque j'ai protesté contre cette confiscation brutale de nos ressources, en proportion plus importante que celle que subit Paris ou les Hauts de Seine, le gouvernement m'a répondu que les Yvelines étaient riches et que notre fiscalité départementale étant faible, nous n'avions qu'à l'augmenter !

Des économies ont pourtant déjà été engagées, à travers la baisse des dépenses d'intervention et de gestion, la réforme de dispositifs et la multiplication des synergies. Mais ces efforts ne suffisent pas à compenser un manque à gagner estimé à près de 200 M€.

LE DÉPARTEMENT LE PLUS TOUCHÉ DE FRANCE



François Hollande se décharge vers les collectivités de ce qu'il n'est plus en mesure de faire assumer par l'État. Le Gouvernement a décidé que nous pouvions nous passer de l'argent qu'il nous versait, parce que nous sommes des bons gestionnaires”, ajoute Pierre Bédier.

Compte rendu du 8 septembre

Le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

- APPROUVE l'adhésion des communes de Maurepas et de Chatou au Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) Grande Couronne
- APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal du Lycée des Yvelines (SILY)
- DECIDE la dissolution du Centre Communal d'Action Social (CCAS) d'Autouillet
- SUPPRIME la régie de recettes de cantine scolaire
- SUPPRIME la régie de recettes de la garderie périscolaire
- CREE une régie de recettes des services périscolaires
- MODIFIE la régie de recette de location et du social
- MODIFIE la régie de dépenses d'avances pour les dépenses urgentes et de faibles montants
- FIXE l'indemnité de responsabilités des régisseurs
- RENOUVELLE le contrat unique d'insertion
- AUTORISE Mme le Maire à signer une convention avec M. le Préfet pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité
- CREE un poste de rédacteur et MODIFIE le tableau des effectifs
- AUTORISE Mme le Maire à signer un avenant à deux contrats de bail de la Commune

Compte rendu du 3 novembre

Le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

- DECIDE de ne pas appliquer la révision annuelle du loyer des logements communaux pour l'année 2017.
- APPROUVE l'adhésion de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts de Seine au CIG Grande Couronne.
- APPROUVE le rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines ».

Compte rendu du 13 décembre

Le conseil municipal a pris les délibérations suivantes :

- DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2
- INSTITUE la mise en place de l'Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)
- INSTITUE la mise en place du complément indemnitaire annuel (CIA)
- DÉCIDE de ne pas verser d'indemnité de conseil au receveur municipal au titre de l'année 2016
- ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION « POUCES D'YVELINES »
- APPROUVE le rapport d'activités 2015 du SIRYAE.
- ACCEPTE la prise en charge des frais d'écolage d'un montant de 390,31 € pour l'année 2015-2016.

La vie des Autouilletois

1^{er} Concours des jardins fleuris

Pour la première fois, en 2016, en partenariat avec la Jardinerie Poullain, la Maire d'Autouillet a organisé un concours des jardins Fleuris.

12 concurrents se sont disputés le titre du plus beau jardin dans 2 catégories différentes :

- Grands jardins (superficie > à 1000 m2)
- Petits/moyens jardins (superficie < à 1000m2)



A l'issue des visites estivales menées pour découvrir les jardins des candidats, Françoise Pommet (spécialiste en Jardinage naturel- Arboriculture fruitière – Soins aux buis – Haies brise-vent et comestibles et projets de jardins en permaculture...) et Nathalie Garnier (membre du conseil municipal), ont remis les prix aux lauréats le samedi 8 octobre 2016.

Mme Richelle DASSIN a remporté le concours pour la **catégorie « grands jardins »**

Mr Denis WURTZER celui de la **catégorie « jardins moyens »**

Un prix spécial **Jardin Ecologique** a été décerné à Mr Etienne BANCAL

Une manifestation conviviale s'est déroulée sur la place des Châteaux, derrière l'église du village. Les gagnants et tous les participants se sont vus remettre des plantes d'ornements et des plantes vivaces et pour animer cette matinée, **une bourse aux plantes était organisée** : moments sympathiques et riches en conseils jardinage.

Bravo aux participants pour leur passion du jardin communiquée avec enthousiasme quelque soit leur philosophie du sujet.

Un grand merci à Françoise Pommet pour sa disponibilité, son engagement, sa passion et son expertise communiquée aux jardiniers autouilletois !

Merci à notre partenaire la jardinerie Poullain pour sa contribution à la réussite de notre concours.

Rendez-vous au **printemps prochain pour la nouvelle édition !** Le thème est déjà trouvé : **Vous et votre poule (vivante ou figurée)** ! Mais n'en disons pas plus sur ce thème décalé et rendez-vous dans quelques semaines pour les modalités du concours qui concernera petits et grands ...



Déjeuner de Noël de l'ASCA

Depuis 2 ans, le traditionnel repas de Noël « des cheveux d'argent » organisé par l'ASCA s'est transformé en déjeuner de Noël ouvert à tous les adhérents de l'ASCA.

Nous avons, toutefois, maintenu ce déjeuner un jour de semaine ce qui ne permet pas à tous nos adhérents d'être présents. Nous envisageons un barbecue au printemps et durant un week end pour les membres de l'ASCA.

Décorée d'or et de blanc, la salle de la Maison du Village a accueilli plus d'une quarantaine de personnes en ce mardi de décembre. Plusieurs nouveaux membres de l'ASCA nous ont fait le plaisir d'être présents.

Comme chaque année, le buffet des entrées et desserts confectionnés par les participants nous a régales. La mairie nous a offert une excellente blanquette de veau accompagnée de riz, pommes de terre et fricassées de champignons.

Ce déjeuner de Noël se déroule toujours dans l'esprit de fête avec joie et bonne humeur. Il permet de partager, de se rencontrer et pour certains de faire plus ample connaissance. Il contribue à un maintien du lien social dans notre village parmi les autouilletois mais aussi nos adhérents de l'ASCA des villages avoisinants.

Points travaux école



Nous avons eu début 2016, la très désagréable surprise de constater l'effondrement du plancher de l'école pourri par des remontées humides et des champignons. Il a donc fallu sécuriser le sol en urgence, puis remplacer le plancher par une dalle de béton.

Ces travaux ont été financés grâce à des subventions de l'état, de la réserve parlementaire du Sénat que le Président LARCHER nous a accordé et enfin par le nouveau Fonds de secours d'urgence aux Communes rurales alloué par le département. En effet, Le Président du Département Monsieur Pierre Bédier a fait

voter cette aide exceptionnelle d'urgence aux petites communes rurales. Autouillet a été la première commune du département à en bénéficier. De ce fait seulement 20% du montant des travaux sont restés à la charge de la commune.

Les travaux se sont déroulés pendant les mois de juillet et Aout. Les enfants et leur directrice ont eu des locaux neufs fraîchement repeints à la rentrée de Septembre. Les peintures de l'entrée et des sanitaires ont été achevés pendant les vacances de la Toussaint et nos écoliers évoluent maintenant dans un cadre entièrement rénové.

Le bureau de la Directrice a été changé.

Un nouveau portillon d'accès à la cour de l'école a été posé.

Enfin, pour l'école qui est la priorité du Conseil Municipal, nous avons mis en place AMON ECOLE. (logiciel de sécurisation à l'accès internet de l'école- (l'école dispose actuellement de 11 micro ordinateurs).

Autorisation de sortie du territoire (AST)



À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Un enfant qui réside habituellement en France, qu'il soit Français ou étranger, doit être muni d'un titre d'identité ou de voyage, d'une autorisation de sortie de territoire et de la photocopie du titre d'identité de l'un de ses parents.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être

muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa si le pays de destination l'exige
- Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Le formulaire est téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do

Retour sur

La journée du 11 novembre

Cérémonie de la commémoration de l'armistice



La cérémonie du souvenir s'est déroulée comme tous les ans au monument aux morts à 10 heures 15.

Le dépôt des gerbes a été suivi d'un discours émouvant du Président de l'Union Nationale des Combattants de Thoiry.

Madame le Maire a lu, après l'appel aux morts traditionnellement fait par Mr Patrick Brame, le texte du souvenir transmis par le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense. Puis les enfants ont entonné l'hymne National, la Marseillaise, accompagnés par les adultes présents.

La cérémonie s'est terminée à 10 heures 45.

Inauguration du stade par David Douillet



Après la cérémonie aux monuments aux morts, notre député, David DOUILLET est venu inaugurer notre terrain Multisports, vers midi sur le stade. Il faisait un temps absolument magnifique et un grand nombre d'autouilletois étaient là pour ce très bon moment fraternel et émouvant.

En effet, après un discours de David Douillet sur l'importance des équipements sportifs dans nos villages pour que les enfants puissent avoir une vie sportive équilibrée,

Il a remis à Arlette Lerhiau la médaille de maire honoraire et à Patrick Brame la médaille de maire adjoint honoraire en remerciements des longues années passées à se dévouer pour notre commune.

Un excellent buffet a clôturé cette belle matinée et chacun a pu immortaliser le passage de notre député, David Douillet, à Autouillet.



Retour sur

Aimations pour les enfants

Les enfants d'Autouillet au cirque Gruss

Comme chaque année, la Mairie a offert une sortie de Noël pour les enfants du village. Cette année, elle s'est déroulée le mercredi 26 octobre dernier. Nous sommes allés, en bus, voir le nouveau spectacle équestre et aérien «QUINTESSENCE» des écuyers de la famille Alexis GRUSS et celui de la compagnie «les Farfadais» (acrobates aériens) à Paris.

Nous y avons vu beaucoup de chevaux et d'acrobates bien sûr, mais aussi des chiens, des ânes et un poney nain.

Le spectacle était très beau sur les 4 thèmes : la Terre, l'Air, le Feu et l'Eau.

Les enfants comme les adultes ont beaucoup apprécié ces 2 heures d'évasion.



Halloween

L'après-midi, les enfants ont été maquillés par Frédérique Baron, en papillons, en lion, en pirate, en moerte, en scream, en vampire puis tout le monde s'est retrouvés à la maison du village vers 18h .

Le cortège était composé d'une vingtaines d'enfants avec leurs parents.

Ils ont fait la balade classique afin d'être en sécurité avec les enfants (rue des Francs Sablons, la résidence du Parc et de Gambaisis)

La récolte a été très très bonne !

Puis retour à la maison vers 20h.



Extrait du Compte rendu de l'Assemblée Générale SECTION UNC DE THOIRY ET SES ENVIRONS du 26/11/2016 à Villiers-le-Mahieu

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous notre responsable de secteur Serge GUILLET ainsi que les présidents des Sections voisines avec lesquelles nous entretenons des relations amicales.(...)

Le Président a rappelé les noms de nos deux amis décédés, et une minute de silence a été observée.(...)

Jean Michel MENARD ayant quitté la Section, Éric LATIL a posé sa candidature en tant que Vice-Président, tout en restant Porte Drapeau.(...)

Selon nos statuts, deux administrateurs sont sortants et rééligibles.

Mesdames LETENDRE et PELLETIER sont réélues à l'unanimité et Eric LATIL confirmé au poste de Vice-Président.(...)

Insolite

Retour sur le projet d'une étudiante autouilletoise à Boston

L'équipe iGEM IONIS 2016 dont fait partie **Célia Chenebault, habitant à Autouillet depuis 10 ans**, a su faire la différence face à plus de 300 équipes internationales lors de la finale de la plus grande compétition de biologie de synthèse du monde, parrainée par le M.I.T (Massachusetts Institute of Technology) : l'iGEM (International Genetically Engineered Machine).



Le projet innovant développé par l'équipe iGEM consiste à **utiliser des bactéries embarquées dans un drone pour détecter, quantifier et cartographier la pollution de l'air**. Pour mener à bien ce projet, l'équipe, composé de 15 étudiants de 6 écoles de IONIS Education Group, a su tiré profit des compétences complémentaires qu'ils avaient.

La pollution atmosphérique est un problème contemporain qui soulève beaucoup de questions et de problématiques. En effet, outre ses effets sur la santé et l'environnement, nous ne sommes toujours pas en mesure de quantifier précisément certains des composés toxiques présents dans l'air.

À l'heure actuelle, seules les stations fixes peuvent obtenir ces données. Cependant, elles ont une faible précision à longue portée et ne peuvent pas mesurer la pollution dans les zones difficiles à atteindre.

Pour répondre à cette problématique, les étudiants utilisent les biotechnologies et le génie génétique pour concevoir une bactérie génétiquement modifiée, chargée dans un drone, capable de détecter les composés organiques volatils (COVs). Ces COVs, connus pour leurs effets cancérigènes et reprotoxiques, sont un enjeu majeur pour la santé publique et l'environnement. Leur projet utilise la mesure de la bioluminescence pour détecter et quantifier les niveaux de polluants dans l'air ambiant.

Le projet récompensé



Présentée à Boston à l'occasion de la finale de la compétition en Octobre 2016, la preuve de concept fonctionnelle du projet a été récompensée par une médaille d'Or. Il a également été nommé dans les catégories de « Meilleur Projet Environnemental » parmi les 17 équipes travaillant sur l'environnement, ainsi que « Projet le plus cohérent » et « Meilleure présentation » parmi les 79 équipes de sa catégorie. L'équipe a donc réussi à se démarquer et à défendre son outil de détection de la pollution atmosphérique lors d'un regroupement scientifique rassemblant plus de 3 000 personnes venant des plus grandes écoles et universités du monde entier.

Une application mobile ludique pour sauver sa ville de la pollution

L'équipe a également créé une application mobile (disponible sur le iOS App Store et le Google Play Store) qui vous propose de jouer, en incarnant le drone Quantifly qui évolue dans une ville colorée pour capter les nuages de polluants tout en évitant des obstacles. Cette application a pour but de valoriser le projet et de le rendre accessible à tous.

Suivez l'aventure et l'actualité de iGEM IONIS 2016 sur le site internet et les réseaux sociaux de l'équipe :

Site internet : http://2016.igem.org/Team:Ionis_Paris

Facebook : <https://www.facebook.com/ionisigem/>

Twitter : https://twitter.com/iGEM_IONIS

YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=GOSF4aWuL4E> LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/igem-ionis>



Civisme

Carte d'identité

A compter du 8 novembre 2016, les nouvelles modalités d'obtention de votre Carte Nationale d'Identité seront mises en place, alignées sur la même procédure que les passeports biométriques.

Chaque usager pourra effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil des empreintes digitales et non plus dans sa commune de résidence.

La demande à l'aide du formulaire de «pré-demande en ligne» vous dispense de remplir le formulaire papier au guichet de votre mairie

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans le cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer votre pré-demande, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés: <https://predemande-cni.ants.gouv.fr> et saisir votre état-civil et votre adresse.

Retrouvez tous les détails sur le site du gouvernement.

Depuis le 8 novembre 2016, les demandes de CNI doivent se faire dans les Mairies équipées de stations biométriques.

Les Mairies proche de chez nous sont JOUARS-PONTCHARTRAIN, BEYNES et HOUDAN.

La Mairie de JOUARS-PONTCHARTRAIN est opérationnelle depuis début décembre.

La Mairie de BEYNES au 01 34 91 06 20

- mercredi 9h à 12h00
- vendredi 9h à 12h00

La Mairie de HOUDAN instruisent mes demandes uniquement sur rendez-vous à prendre auprès de l'accueil de la Mairie au 01 34 46 81 30

les plages horaires des rendez-vous étant à ce jour :

- le mardi de 18h à 19h40
- le mercredi de 15h à 17h15
- le vendredi de 15h à 17h15
- le samedi de 9h à 9h45

Parking route des châteaux



Il existe un problème de non-respect de stationnement Route des Châteaux. Le Maire envisage de verbaliser les véhicules mal stationnés après un ultime rappel par courrier.

Scolarité

Subvention de voyage pour le collège Maurice Ravel



Le collège Maurice Ravel de Montfort l'Amaury a sollicité une subvention pour un voyage au ski d'un coût total de 405 € par élève. 6 élèves étaient concernés. Le Conseil Municipal a donné son accord pour une subvention d'un montant de 500 €.



ASCA (Association Sportive et Culturelle d'Autouillet)

L'ASCA a mis en place 2 nouvelles activités depuis la rentrée de septembre.

COURS DE PILATES

Animés par Françoise DELASSALLE, professeur diplômée.

Lundi 19 h 15 / 21 h – Mardi 9h30 / 11 et 18 h30 / 20 h – Mercredi et Jeudi 20h / 21h30

Les cours ont lieu dans la salle rez de chaussée de la Maison du village. Tarifs sur demande.

COURS D'INFORMATIQUE

Animés par Leocadie MAJ.

Premier vendredi du mois 14h / 16 h. Introduction à l'informatique.

20 € par cours.

Les autres activités ont toujours lieu. A savoir :

ATELIER DE MEDITATION DE PLEINE CONSCIENCE

Animé par Frédérique LESAGE.

Jeudis 2 février, 2 mars, 4 mai et 1 juin 20h/21h

Salle du premier étage de la Maison du Village

MARCHE

Lundis 14 h/16 h

Départ place du village près du lavoir

TAROT

Vendredis 20h30 (tous les 15 jours) –

Salle du premier étage de la Maison du Village

ATELIER DE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE : PHILOTOUILLET

Animé par Gildas LABEY.

Vendredis 17 et 31 mars, 21 avril, 12 mai, 2 et 16 juin, 7 juillet – 10h/12h et 19h30/21h30

APERITIF LITTÉRAIRE

Salle du premier étage de la Maison du Village animé par Sophie LASKI en partenariat avec Culture et Bibliothèque pour Tous de THOIRY.

Un jeudi par mois de 19h à 20h30

Salle du premier étage de la maison du Village.

Ces 5 dernières activités sont gratuites et ouvertes à tous moyennant l'adhésion à l'ASCA de 25 € annuelle et par famille.

Il reste de la place pour chacune des activités.

N'hésitez pas à demander des renseignements soit par mail asca78.sophie.laski@gmail.com ou par téléphone Sophie LASKI : 06 11 43 00 99

Des ateliers pour enfants seront proposés pendant les vacances de Pâques si nous en avons la demande.

AUTOUILLET

Dimanche 14 MAI

FOIRE à TOUT

Réservation des stands
06.11.43.00.99
asca78.sophie.laski@gmail.com

FOIRE A TOUT

Dimanche 14 Mai 2017

La Foire à Tout d'AUTOUILLET aura lieu le dimanche 14 Mai 2017 de 9 à 18 heures Route des Châteaux.

Cette année le prix du stand est de : 5 € les 2 m linéaires pour les Autouilletois et les adhérents de l'ASCA*

L'andouillette de Troyes sera toujours à l'honneur à la buvette.

L'ASCA fait appel à toutes les bonnes volontés qui désirent donner un coup de main pendant cette journée ainsi qu'aux mamans et grands-mères pour la confection de gâteaux qui seront vendus au profit d'une sortie ou activité pour les enfants du village.

Pour la réservation d'un stand ou du bénévolat, contactez Sophie Laski au 06 11 43 00 99 ou par mail asca78.sophie.laski@gmail.com

* pour les personnes extérieures : 10 euros les 2m linéaires.

Les Yvelines

Rapport d'activité 2015 de Coeur d'Yvelines

Au dernier conseil municipal a été présenté le rapport d'activité de notre communauté de communes : Coeur d'Yvelines. en voici quelques extraits susceptibles de vous intéresser :



Présentation en quelques mots :

Coeur d'Yvelines regroupe 31 communes, soit environ 49 000 habitants, qui ont décidé de lui transférer certaines compétences sur lesquelles elles n'auront plus de possibilité d'intervenir ensuite. Certains transferts de compétences sont obligatoires (comme la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'eau et l'assainissement (à partir de 2020), l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage...) d'autres sont optionnels (comme l'aménagement de la voirie, la protection et mis en avant de l'environnement...).

Quelques dossiers en cours d'étude par Coeur d'Yvelines :

- L'ancienne usine Grand Marnier souhaite vendre ses 7000m2 qu'elle possède à Neauphle le Château. La commission serait favorable à un mix logement /développement économique.
- Aménagement numérique du territoire pour les particuliers : le 100% fibre n'étant pas réalisable, Autouillet connaîtra une **montée en débit d'ici 2018**.
- Problème de saturation des parkings autour des gares : la commission envisage de rendre les parkings payants et/ou d'acquérir des nouveaux territoires comme celui de 1256m2 à proximité de la gare de Méré.

Déploiement de la montée en débit du réseau internet

Un syndicat « Yvelines Numériques » a été créé début 2016 afin d'améliorer le numérique dans les Yvelines par la mise en place de la fibre optique. Cela va passer par une phase transitoire en 2017 : le déploiement de la montée en débit.

Il s'agit d'une solution technologique de transitions rapide afin de répondre à l'urgence dans les communes en déficit numérique et d'apporter un confort d'utilisation pour les usagers. Elle prépare la transition vers le 100 % fibre optique.



Yvelines Numériques prend en charge tous les études et les travaux de déploiement jusqu'à la mise en service effectuée par et sous la responsabilité d'Orange.

54 communes sont **éligibles à la montée en débit**. Compte tenu de l'importance des travaux, ils sont prévus à Autouillet entre **juin 2017 et février 2018**

Collecte des encombrants /déchets verts

La collecte des objets encombrants auront lieu en 2017 :

le 20 avril et le 4 octobre



Le ramassage des déchets verts débutera le Lundi 3 avril 2017 et se terminera le mardi 19 décembre 2017.

Il est organisé une **distribution exceptionnelle de sacs de déchets verts à la Mairie** :

Le samedi 25 mars 2017 de 10 h 00 à 12 h 00

Vous pourrez également venir chercher des sacs aux heures habituelles d'ouverture de la mairie :

- le mardi et le vendredi de 11 h 00 à 12 h 00

- le jeudi de 17 h 00 à 19 h 00.



Etat civil

Naissance

Matis Philippe, Patrick, PECIAK ACERRA

Albane LELIEVRE

Ilyam, Kasim, Christian, KOUZA

Décès

Monsieur Bertrand SCHWARTZ décédé le 30 juillet 2016

Mariage

Victoire AUGIER DE MOUSSAC et Grégory DE JAHAM

Urbanisme

Permis de construire

Mr et Mme DENEPOUX-Résidence le Bois Camille-lot 7 construction d'une maison individuelle

Mr et Mme LADIRE-Résidence le Bois Camille-lot 21 construction d'une maison individuelle

Mr et Mme GUILLEMOTO-Résidence le Bois Camille-lot 12 construction d'une maison individuelle

Mr et Mme HAJAJI-Résidence le Bois Camille-lot 11 construction d'une maison individuelle

Mr BURELOUT et Mme SARRI-32 B route des Châteaux construction d'une maison individuelle

Mr et Mme MAROLA-Résidence le Bois Camille-lot 25 construction d'une maison individuelle

Mr et Mme THOMASO Bois Camille-lot 25 construction d'un garage

Mr et Mme VALEMBOIS 1 A route d'Auteuil Modification de façade Changement de destination

Mr et Mme VIBERT- 32 C route des Châteaux-construction d'une maison individuelle

Mr et Mme VAZ MATEUS - Route de Boissy-lot 8 construction d'une maison individuelle

Mr ADAN PEREIRA et Mme GRANDJEAN - Domaine Le Closente-lot 3 construction d'une maison individuelle

Mr BSCHORR et Mme GOHON- Route des Châteaux-lot D construction d'une maison individuelle

Mr CASTELLANI et Mme CAPRON- Résidence le Bois Camille-lot 5 construction d'une maison individuelle

DEMANDE DE TRAVAUX

Mr Declerck 35 route des Châteaux Réfection de la toiture

Mr CHENILLEAU 8 Résidence du Domaine de Gambais construction d'une piscine

Mr POTTIER 15 route des Châteaux transformation d'un hangar en pièce habitable

Mme MOREAU Sente du Val Cornu dépose et repose d'une clôture à l'identique + Portail

Demande de travaux

Mr Demougin - Domaine de Gambais -remplacement de 2 portes fenêtres par une baie vitrée

A noter

Teinturerie - pressing

Danie Pressing est ouvert à Thoiry, à côté de la Poste, le mercredi de 15h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 13h00 / 15h à 18h et le dimanche de 9h30 à 12h30.

Tel : 09 73 25 66 97

Patinoire de Mantes la Jolie



Totalement rénovée en 2015, La Patinoire à Mantes-la-Jolie vous accueille pour une sortie ludique sur glace, avec possibilité de location de patins (3€ la location).

Venez également profiter des soirées thématiques proposées par l'équipe de La Patinoire, fêter l'anniversaire de vos enfants et même privatiser le lieu pour de grands et beaux événements !

<http://www.la-patinoire.fr/>

Tel : 01 30 94 02 51

Boulevard Georges Clemenceau
- 78 200 Mantes-la-jolie

Petite annonce

Employée de maison depuis 15 ans

Aide à domicile expérimentée
Ménage, repassage, cuisine, garde d'enfants,

Accompagnement de personnes âgées / handicapées.

Dynamique et Véhiculée

Sens inné de l'organisation et du travail

Intégrité, confiance, humanisme

Biljana au 06 81 03 53 12

Rémunérée via CESU

A noter dans votre agenda

- 18 mars - 15h - Carnaval à Autouillet
- Lundi de Pâques - 17 avril - 10h30 - Chasse aux Oeufs
- 22 avril - 18h30 - Messe à Autouillet
- 14 mai - Foire à Tout d'Autouillet
- 24 Juin - Fête de la Saint Jean